

POLLINIS

ASSOCIATION INDÉPENDANTE ET SANS BUT LUCRATIF QUI MILITE EXCLUSIVEMENT GRÂCE AUX DONS DES CITOYENS POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION EN EUROPE VERS UNE AGRICULTURE DURABLE, RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES POLLINISATEURS DONT ELLE DÉPEND.

LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CONTRE LA DIRECTIVE EUROPEENNE SUR LE SECRET D'AFFAIRES

Paris, le 25 Mai 2016

Monsieur le Président,

En prévision du vote ministériel prévu ces jours-ci sur la Directive du Parlement européen et du Conseil sur « *la protection des savoir-faire et des informations commerciales non divulgués (secrets d'affaires) contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites* », nous souhaitons vous faire part, à travers cette lettre ouverte, **de notre profonde inquiétude quant aux implications juridiques, sociales et sanitaires de cette Directive, notamment pour la sécurité alimentaire et la santé publique dans l'UE.**

Cette Directive fait primer les droits des entreprises sur le droit à l'information des citoyens, des consommateurs et des électeurs. Or POLLINIS, comme de très nombreux Européens, est extrêmement préoccupée par les conflits d'intérêts et le manque de transparence des processus d'évaluation de substances – notamment pesticides – dont l'impact sur la santé et la sécurité alimentaire des citoyens est avéré. La protection du secret des affaires ne justifie pas que le gouvernement français, en votant cette Directive, fragilise encore des processus déjà déficients, tant du point de vue des normes démocratiques que des mécanismes de contrôle et de définition des responsabilités. Plus de 410 000 citoyens européens ont signé notre pétition #NoToxicBizSecrets* qui demande l'abandon de cette Directive.

En élargissant dangereusement la définition du secret des affaires, cette Directive permettra de renforcer l'opacité des systèmes réglementaires. Cette définition élargie ignore par exemple le principe de précaution et va à l'encontre du Règlement (CE) n° 1107/2009 sur les pesticides. Elle couvrira désormais non seulement les données et informations sur la composition des produits et les méthodes de fabrication (Directive 2001/18/CE sur la protection des données), mais aussi les données brutes et les résultats des études scientifiques obligatoires. Dans ce contexte, les pouvoirs réglementaires de l'UE seront davantage diminués : l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), qui n'a pas les moyens de commanditer des études indépendantes, sera encore moins en mesure de contester la confidentialité des études toxicologiques fournies par les entreprises dans le cadre des autorisations de mise sur le marché de substances actives, contenues par exemple dans les pesticides.

Il sera plus difficile encore pour les scientifiques indépendants, les citoyens-consommateurs, la société civile et les journalistes d'obtenir de l'EFSA et de rendre publiques ces études toxicologiques réglementaires. Il sera presque impossible de

* <http://info.pollinis.org/en/notoxicbizsecrets-consilium> lancée le 13 avril 2016

contester légalement la non-divulgation ou la divulgation partielle de ces données : les citoyens devront apporter eux-mêmes la preuve que leur demande d'accès à l'information est fondée juridiquement. Étant donné les mesures de protection et recours que la Directive offre aux entreprises, et malgré les outils juridiques contraignants existants (Charte européenne des droits fondamentaux, Convention du Conseil de l'Europe sur l'accès aux documents publics, Convention d'Aarhus, Règlement (CE) n° 1367/2006), les citoyens devront eux-mêmes mener des batailles juridiques titanesques contre l'industrie.

Ces jours-ci votre gouvernement va peut-être choisir d'accroître l'opacité et la partialité de ce système en soustrayant des informations vitales au regard critique du public concerné. Les procédures réglementaires en vigueur ont déjà permis de manipuler et dissimuler les résultats de certaines études toxicologiques, comme l'a souligné la récente polémique sur le glyphosate (les citoyens, eux, ont tranché : selon un sondage récent, deux tiers des Européens ne souhaitent pas que cette molécule soit de nouveau autorisée).

Aujourd'hui, l'Europe est au bord du gouffre. Le fait que POLLINIS ait pu recueillir plus de 410 000 signatures pour une pétition demandant le retrait de cette Directive en seulement deux semaines montre bien la force du sentiment qui se propage parmi des citoyens de plus en plus connectés, informés, politisés et exaspérés : celui d'être gouvernés par des élites politiques insensibles à leurs préoccupations. Cette situation est symptomatique d'un malaise plus large devant l'effondrement du projet européen, ébranlé par le potentiel Brexit, un Grexit qui gagne en popularité et la montée du populisme anti-européen. Les Européens constatent que leurs dirigeants déconnectés travaillent avant tout pour le compte d'intérêts privés ; exonèrent, en période d'austérité, les élites mondiales des règles fiscales que les citoyens ordinaires doivent respecter (Luxleaks, Panama Papers) ; œuvrent secrètement à déréguler les normes de sécurité alimentaire, en dépit d'une très large opposition populaire (approbation par la comitologie de composants chimiques dangereux, négociations à huis clos sur le TTIP). Avec l'approbation de la Directive sur le secret des affaires, qui a été rédigée en étroite collaboration avec les lobbyistes des entreprises, le mécontentement du peuple à l'égard des dirigeants ne peut que s'accroître.

Lors du vote de la Directive sur le secret des affaires, nous vous demandons de prendre en compte cette colère exprimée par plus de 410 000 citoyens européens qui souhaitent que les dirigeants nationaux et européens agissent enfin pour l'intérêt public.

Si le pire devait arriver, POLLINIS – comme les autres acteurs de la société civile européenne – étudiera attentivement la manière dont la Directive est transposée dans le droit national et ces effets sur la transparence, la rigueur réglementaire, le contrôle et la responsabilité démocratiques. Nous communiquerons nos observations à notre réseau, qui compte plus d'un million de citoyens et de consommateurs inquiets, et travaillerons à défricher les voies qui permettront de renforcer – et non d'affaiblir – la transparence en Europe.

En vous remerciant d'avoir pris le temps de lire cette lettre, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en notre plus haute considération.



Nicolas Laarman
Délégué général, POLLINIS